

# COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

PV n° 21 du 8 février 2018

## Présents :

MM. B. MAY, J. MAURIAC, L. ERAY.

## Excusés :

Mme P. BEAURENAUD.

M. PH. LEJEUNE, G. MARTIN.

## **ANNULATION GENERALE JOURNEE DU 11 FEVRIER 2018**

En raison des conditions atmosphériques actuelles et à venir, afin d'assurer la sécurité des joueurs, de préserver les installations sportives et d'assurer la régularité des championnats, la commission des compétitions seniors décide **l'annulation générale des rencontres SENIORS prévues initialement le 3 décembre 2017 et reportées le 11 février 2018.**

Sont concernées par cette disposition, les rencontres des championnats seniors programmées par le District de la Nièvre de Football.

**La commission décide de reporter la totalité des rencontres au dimanche 4 mars 2018.**

Pour le club du COSNOIS FC, en raison de la disponibilité du terrain de rugby Raphaël-Giroux, les 2 rencontres suivantes sont maintenues au 4 mars 2018:

- D4 – Poule A - match COSNOIS FC 2 / GUERIGNY-URZY 2 – n° 50422.2 (journée 12)
- D3 – Poule A – match COSNOIS FC 1 / CLAMECY 3 – n° 50207.2 (journée 13)

En conséquence sont reportées à une date à fixer les 2 rencontres suivantes:

- D4 – poule A – match FC CORVOL 1 / COSNOIS FC 2 – n° 50476.1 à fixer
- D3 – poule A – match POUILLY 1 / COSNOIS FC 1 – n° 50260.1 à fixer

## **MATCHES NON JOUES**

**Journée du 3 septembre 2017**

**DEPARTEMENTAL 3 – Poule B**

Match CHANTENAY 1 / CORANCY 1 – n° 50265.1 – à fixer

**Journée du 12 novembre 2017**

**DEPARTEMENTAL 3 – Poule B**

Match VARZY 1 / MONTIGNY 1 – n° 50312.1 – à fixer

**Journée du 19 novembre 2017**

**DEPARTEMENTAL 3 – Poule B**

Match MARZY 2 / MONTIGNY 1 – n° 50318.1 – à fixer

**Journée du 26 novembre 2017**

**DEPARTEMENTAL 2 – Poule B**

Match POUQUES 2 / SAINT-PIERRE 1 – n° 50188.1 – à fixer

**DEPARTEMENTAL 4 – Poule C**

Match LUTHENAY 2 / LA MACHINE 3 – n° 50603.1 – à fixer

## COUPE DU DISTRICT – SPORTCOMM

Journée du 10 décembre 2017

PREMERY D3 / SAINT-MARTIN-D'HEUILLE D4  
ENT. MON TSAUCHE-CORANCY D4 / CIE IMPHY D1  
ENTRAINS D2 / CHARRIN D2  
PANNECOT-LIMANTON D4 / CORVOL D4  
ENT. MOUX-BRASSY D3 / POUQUES D1  
SAINT-SEINE D4 / NARCY D2

Ces rencontres restent à fixer.

### RAPPEL REGLEMENT ARRETE MUNICIPAL

La seule transmission d'un arrêté municipal concernant l'interdiction d'utiliser les installations sportives ne suffit pas à la commission des compétitions seniors pour procéder à l'annulation des matches programmés sur le site du District.

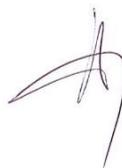
La commission des compétitions seniors ne procédera à des reports que sur une demande du club via sa messagerie officielle. Cette demande précisera la (les) rencontre (s) dont il réclame l'annulation.

En conséquence, la commission rappelle aux clubs que, pour déclarer un terrain impraticable, il est **obligatoire** de suivre les procédures indiquées figurant aux pages 141 et 142 sur l'annuaire du District.

**Prochaine réunion jeudi 22 février 2018**

Le Président,  
**Bernard MAY**

Le Secrétaire,  
**Jean MAURIAC**



\*\*\*\*\*

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévu à l'annuaire du District.*

*L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions prononcées.*